

Refuge de Mariailles

REGLEMENT INTERIEUR ET AUTRES INFORMATIONS

A VOTRE ARRIVEE

Avant toute chose, il est impératif de **signaler** votre présence au gardien. Ce dernier vous indiquera votre place dans les dortoirs. Celle-ci est **définitive**.

Profitez en, si vous en avez besoin, pour commander le panier repas du lendemain.

DEPOT DE VOTRE MATERIEL

L'**accès aux dortoirs** est exclu avec les chaussures de marche. Veuillez déposer celles-ci (avec sac à dos, piolets, crampons, bâtons...) dans le local prévu à cet effet. Des chaussons sont à votre disposition pour circuler **à l'intérieur**.

Pour des raisons de sécurité et d'hygiène, les sacs à dos **ne vous suivent pas** dans les dortoirs. Les bacs plastiques sont là pour faciliter le transport des affaires nécessaires.

La commune de Casteil, les gardiens et le personnel du refuge Mariailles, déclinent toutes responsabilités en cas de vol, perte ou dégradation de matériel et effets personnels.

RESTAURATION

Pour des raisons d'organisations, le repas du soir est servi à 19h00 à l'occasion d'un **service** et d'un **menu unique**. Si vous souhaitez consommer vos propres boissons, veuillez en informer le gardien.

Le petit déjeuner fonctionne en self service entre 6.30 et 8.00 heure le matin. Des bassines sont présentes afin de débarrasser bols et déchets.

La salle hors sacs est à la disposition des randonneurs autonomes. Vous êtes priés de laisser cette pièce propre. Nous ne pouvons fournir l'énergie nécessaire à la cuisson de votre repas.

Paniers repas, sandwiches ou appoint de ravitaillement sont à commander à votre arrivée pour le lendemain.

De même, veuillez déposer vos thermos **la veille au soir** si vous souhaitez de l'eau chaude pour la journée de marche.

DORTOIRS

Un sac de couchage personnel est obligatoire (hygiène) Nous pouvons vous proposer des draps-sacs de couchage à la location si vous n'en avez pas. Les dortoirs sont ouverts à partir de 16h30 et doivent être libérés de toutes affaires à **8h30 au plus tard**. Ceux qui souhaitent alléger leur sac peuvent le signaler et laisser des affaires dans le local du bas. Il est **strictement interdit** de prendre toute nourriture ou boisson dans les dortoirs.

Avant votre départ **veuillez replacer** les couvertures aux murs. Merci beaucoup.

ENERGIE

Que ce soit l'eau, le gaz, l'électricité ou le bois, il n'y a aucune raison valable de prélever à la planète plus qu'il n'est nécessaire.

L'eau chaude est produite par le gaz qui arrive en citerne dès que le camion peut emprunter la piste en début de saison et juste avant les premiers risques de chutes de neige. Aléatoire. Aussi pour ne pas prendre de risque de pénurie, nous préférons fermer les douches l'hiver et privilégier la cuisson des repas.

L'électricité nécessaire est fournie par le soleil et stocké dans des batteries. La gestion de cette production nécessite beaucoup de prudence et d'économie. L'installation, qui date de la construction du bâtiment, est fortement soumise aux aléas de la météo. Aussi **l'extinction** des lumières se fera à 22 heures. Cet horaire participe au **repos** des randonneurs.

La plupart des interrupteurs sont à minuterie, sauf dans les dortoirs où nous vous demandons d'éteindre la lumière en partant. Les lampes frontales sont aussi une bonne solution.

Nous ne pourrions répondre à votre demande de chargement de portable. Bien que conscient que vous ne pouvez pas vous en passer et qu'il vous est indispensable. Au même titre que les 2999 autres demandeurs annuel qui ont aussi un gps et un appareil photo.

Le bois qui alimente la cheminée a généré chez les gardiens beaucoup de courbatures et de fatigue. Ils vont donc gérer la chaleur de la pièce.

LES CHIENS

Mêmes s'ils sont les bienvenus, nos amis les bêtes n'ont pas accès au refuge au delà de la terrasse. Un local fermé (qu'ils partageront) est prévu pour la nuit. Mais si votre animal ne supporte pas votre absence ou la présence d'autres canidés et risque d'aboyer toute la nuit... nous vous conseillons la tente ou le refuge pastoral. (Avant que cela ne devienne une obligation proposée aussi gentiment que fermement par le gardien...)

En cas de conflit entre votre chien et le notre... le notre à raison.

GESTION DES DECHETS

En montagne chacun gère et redescend ses propres ordures. Surtout quand la voiture est sur le parking, et que tout emballage est plus léger vide à la descente que plein à la montée.

Comme la totalité du Massif du Canigou, les locaux du refuge sont strictement non fumeur. En cas de désaccord portant sur les modalités de ce règlement, le principe qui vaut pour les canidés vaut pour les humains... mais sans les dents.

L'équipe de Mariailles vous souhaite un très agréable séjour dans le refuge et le massif.